# Décors peints à incrustations de coquillages en Armorique romaine

Julien Boislève, Françoise Labaune-Jean, Catherine Dupont

▶ **To cite this version:**

Julien Boislève, Françoise Labaune-Jean, Catherine Dupont. Décors peints à incrustations de coquillages en Armorique romaine. Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, 2013, 5, pp.9-32. hal-01782285

**HAL Id: hal-01782285**
**https://hal.science/hal-01782285**

Submitted on 1 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Julien Boislève*, Françoise Labaune-Jean** et Catherine Dupont***

# Décors peints à incrustations de coquillages en Armorique romaine

Dès les premières découvertes d'enduits à incrustations de coquillages, les fouilleurs des sites bretons ont été intrigués par ces décors si particuliers, mais souvent sans comprendre le statut ni la place singulière de ces ensembles, tant dans l'architecture des habitations que dans la longue succession des modes décoratives diffusées dans tout l'Empire. C'est à l'occasion d'explorations archéologiques plus récentes, au Quiou (22) et à Plouhinec Mané-Véchen (56), que nous avons choisi de reprendre l'intégralité de la documentation et du matériel disponibles pour proposer une synthèse complète des données et offrir un éclairage nouveau sur ces enduits de style typiquement régional[1]. L'analyse malacologique a permis de déterminer les espèces utilisées et de s'interroger sur la place de cette « matière première », de son prélèvement sur la côte à son insertion dans l'enduit.

## L'incrustation des coquilles dans le décor, une pratique connue en Italie : l'*opus musivum*

Le recours à des coquilles incrustées dans l'enduit est une technique connue très tôt en Italie, dès la toute fin du IIe siècle av. J.-C. Les artisans privilégient alors surtout des *Cardium* et des *Murex*, toujours employés en association avec une multitude d'autres matériaux que les coquilles encadrent. On trouve ainsi des fragments de marbre plus ou moins régulièrement taillés, des pierres ponces (*pumex*), des concrétions calcaires et autres rocailles, des boulettes de bleu égyptien, ou encore des perles, des bâtons ou des fragments de verre qui recouvrent la surface dans une sorte de mosaïque irrégulière. Ce type de décor, communément appelé *opus musivum*, trouve sa place en position murale ou en couvrement des pièces voûtées. Il constitue un artisanat hybride entre peinture, mosaïque et stuc. Toutefois, le terme d'*opus musivum* ne qualifie pas spécialement l'utilisation de coquilles mais désigne plus simplement la mosaïque de paroi.

* Chargé d'étude spécialisé sur les stucs et peintures d'époque romaine, boislevejulien@yahoo.fr
** Assistante d'étude spécialisée, Inrap, 37 rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné, France, francoise.labaune@inrap.fr
*** Chargée de recherches, CNRS, CReAAH UMR 6566, bât. 24 Campus Beaulieu, 35042 Rennes, France, catherine.dupont@ univ-rennes1.fr

1. J. Boislève, F. Labaune-Jean, C. Dupont, « Coquillages, les décors marins d'Armorique », *Archéologia*, 486, mars 2011, p. 24-35. J. Boislève, F. Labaune-Jean, C. Dupont, « Les enduits à incrustations de coquillages d'Armorique romaine, analyse d'un style régional du IIIe s. ap. J.-C (Bretagne, France) », actes du colloque AIPMA d'Éphèse, à paraître courant 2013.

Si on suit l'évolution chronologique, c'est la grotte de Pâris à San Vittorino près de Tivoli qui semble être, d'après H. Lavagne[2], le nymphée précurseur de cette technique. Sur cette réalisation de la fin du IIe s. av. J.-C., la mosaïque n'est encore constituée que de fragments vitreux dont la découpe est anarchique et qui sont associés à des rocailles et des coquilles. Le modèle est copié un peu plus tard, vers 70-50 av. J.-C., sur les parois et voûtes des nymphées de la *villa* dite de Cicéron à Formies, avec les mêmes caractéristiques : des coquilles soulignant les formes géométriques (des losanges et des rectangles). Citons encore, toujours dans la même veine stylistique, les décors de Sant'Antonio à Tivoli[3] (50-40 av. J.-C.) et derrière la Piazza d'Oro (50-40 av. J.-C.) avec, à chaque fois, de simples panneaux rectangulaires, remplis de tesselles ou de rocailles et encadrés de coquilles. Dans le cryptoportique de la *villa* d'Hadrien (40-30 av. J.-C.), l'encadrement de coquilles s'applique au tapis de rocailles et au médaillon central à mosaïque figurée.

Désormais bien ancré dans les modes décoratifs, le procédé se diffuse assez largement vers le milieu du Ier s. ap. J.-C. Il est ainsi présent dans la *villa* de Tibère à Sperlonga, sur une voûte à mosaïque polychrome où les *Cardium* sont disposés en rang continu bordant les panneaux mosaïqués. Il en va de même dans l'*oecus* de la *Domus Aurea*[4].

Notons d'ailleurs tout de suite que l'emploi du terme *Cardium edule* par les auteurs nécessite une précision : il s'agit d'un nom d'espèce qui définit la coque commune de taille comprise entre 20 et 40 mm, n'excédant pas les 50 mm. C'est le coquillage aujourd'hui commercialisé pour sa consommation. Toutefois, son nom latin a été révisé, il y a quelques années, au profit du terme *Cerastoderma edule*, mais l'espèce demeure souvent confondue avec des coques plus grandes, des bucardes nommées sous le genre *Acanthocardia* sp. Les espèces de cette famille sont de dimensions comprises entre 50 et 100 mm. Cette dernière ne vit que sous le niveau des plus basses marées tandis que le *Cerastoderma edule* est accessible sur l'estran. Enfin, précisons que toutes ces espèces appartiennent à la famille des *Cardiidae*[5] et que le terme générique de *Cardium* recouvre, en fait, plus d'une dizaine d'espèces.

Une fois diffusée hors de la sphère des demeures impériales et de la cour, la mode des incrustations de coquillages semble se cantonner au décor des fontaines, nymphées et salles thermales dont de nombreux exemples sont connus à Rome et à Pompéi. L'évocation du milieu aquatique correspond bien à ces édifices d'eau. Par ailleurs, rocailles, coquillages et autres ajouts évoquent parfaitement les foisonnantes grottes idéalisées et rappellent le contexte mythologique de certains épisodes autant que le lieu de vie des nymphes. Sur ces décors, les coques de la famille des *Cardiidae* sont les principaux coquillages employés. Ils ne font qu'encadrer les tapis de mosaïque et/ou souligner les lignes de force de l'architecture (angles de parois, bord d'un arc ou d'une voûte,…). Les fontaines de la maison des Savants, de la maison à la Grande Fontaine et celle à la Petite Fontaine à Pompéi en sont de bons exemples. Toujours à Pompéi, ce style est également présent sur le nymphée des thermes suburbains. Dans un autre contexte, et cette fois à Herculanum, le *triclinium* d'été de la maison de Neptune et Amphitrite présente sur un mur un tableau mosaïqué encadré d'un rang de coquilles et sur une autre paroi, une série de trois niches ornées de boulettes de bleu, de rocailles et de mosaïques tandis que les angles des ouvertures sont soulignés de coquillages (fig. 1). Enfin, citons un exemple plus rare en contexte funéraire dans le *columbarium* de Pomponius Hylas.

2. H. Lavagne, « Villa d'Hadrien, la mosaïque de voûte du cryptoportique républicain et les débuts de l'*opus musivum* en Italie », *MEFRA*, t. 85, n° 1, 1973, p. 197-246. H. Lavagne, « *Operosa antra* », *BEFAR*, 272, Rome, 1988.

3. C.-F. Giuliani, *Forma Italiae*, *Tibur*, I, 1970, p. 299-315.

4. H. Lavagne, « Le nymphée au Polyphème de la Domus Aurea », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 82, 1970, p. 673-721.

5. P.-J. Hayward, J.-S. Ryland (éds.), *Handbook of the Marine Fauna of North-West Europe*, Oxford, 2007.

Fig. 1 : *Triclinium* de la maison de Neptune et Amphitrite à Herculanum. Les coquillages couvrent les angles de l'architecture (cliché F. Labaune-Jean).

## L'utilisation des coquilles dans les décors de style italien en Gaule

Si ce style ne semble pas connaître un très long succès en Italie, où il est presque totalement passé de mode à partir du IIe siècle ap. J.-C., les artisans de Gaule lui offrent une certaine longévité voire un certain succès. Ainsi, ces décors se retrouvent en divers points du territoire, toujours avec l'association de divers matériaux, au minimum coquillages et tesselles, ce qui rattache clairement ces ensembles à l'artisanat de la mosaïque murale ou de voûte. En province de Lyonnaise, la fouille ancienne du site d'Asquins-sous-Vézelay (89)[6] a livré un unique fragment rattachable au décor d'une piscine froide dont un mur était percé de trois niches. Conservé au musée de Sens, il présente une bande de 2 rangs de boulettes de bleu égyptien encadrée de part et d'autre d'un rang de *Littorina*. Au-delà, des *Cardium* alternant avec des tesselles se détachent sur un champ rouge. Daté du Ier s. ap. J.-C., il correspond parfaitement au style alors en vogue en Italie et peut être rapproché d'un autre décor, plus complet, découvert à Saintes (17)[7] (fig. 2).

Il s'agit, cette fois, d'un décor de plafond construit, comme souvent, sur une probable trame à réseau. Les fragments conservés révèlent des caissons octogonaux ornés de *Cardiidae*, de *Littorina*, de tesselles, de rocailles et de boulettes de bleu égyptien. Le procédé est encore présent en Gaule après le premier siècle, mais le style paraît avoir évolué et les coquillages, presque toujours des *Cardium*, ne sont souvent plus associés qu'à des tapis de tesselles dont ils assurent la bordure. Il en va ainsi à Quarré-

6. J.-P. Darmon, H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, Gaule II : Lyonnaise 3*, *Gallia*, Xe supplément, Paris, 1977.

7. A. Barbet, « Les décors à matériaux mixtes à l'époque romaine », *Revue Archéologique*, 1, 1981, p. 67-70.

les-Tombes (89)[8] où le rang de coquilles cerne un champ mosaïqué à motif de poissons sur fond bleu à vert. De même à Champvert[9] (58) où la mosaïque évoque des poissons et coquillages tandis que les véritables *Cardium* sont disposés en rang avec deux tesselles intercalaires. L'ensemble est daté de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle ap. J.-C. Une bordure très similaire est présente au musée de Périgueux (fig. 3), qui provient de la fouille des thermes de la ville au XIXe siècle[10]. Deux bandes à incrustations de coques sont bordées d'une ligne de tesselles blanches. Entre deux coquillages, on observe deux tesselles blanches pour l'une des bandes, et deux boulettes de bleu égyptien pour l'autre. Signalons encore le décor de la rue de l'Abbé de l'Épée à Paris (75)[11]. Si les coquilles sont toujours des *Cardium* disposés en rangs continus, elles encadrent cette fois non plus un tapis de tesselles, mais une scène peinte : la représentation d'un *dextrarum Hiunctio*. Ces mollusques bordent des frises stuquées et soulignent des angles saillants, lignes importantes de l'architecture dont l'emplacement n'a pu être précisé (niche, fenêtre, … ?).

L'incrustation de coquilles sur les décors muraux n'est donc pas rare en Italie et n'est pas du tout inconnue de la province gauloise. Toutefois, le strict recensement des mentions de cet usage fait d'emblée apparaître une concentration disproportionnée des découvertes dans l'Ouest de la Lyonnaise, en Armorique. Cette abondance s'explique, nous le verrons après, non par le hasard des fouilles, mais bien par une particularité régionale. Ces décors présentent justement des caractéristiques propres qui les différencient de ceux présents ailleurs en Gaule et permettent d'établir ce que nous appellerons désormais « le style armoricain à incrustations de coquillages ».

Fig. 2 : Fragment du décor de plafond de Saintes. Les coquillages sont associés à des tesselles (cliché J. Boislève).

Fig. 3 : Fragment conservé au musée de Périgueux, les coques sont cloisonnées par des tesselles et des boulettes de bleu égyptien (cliché F. Labaune-Jean).

8. S. Heidet, « L'*opus musivum* à coquillages en Bourgogne », in Cl. Allag (dir.), *Peinture antique en Bourgogne*, Actes du XVIe séminaire de l'Association française pour la peinture murale antique, Auxerre, 24-25 octobre 1997, *Revue Archéologique de l'Est*, 28e supplément, Dijon, 2003, p. 75-83.
9. M. Blanchard-Lemée, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, Gaule II : Lyonnaise 2*, *Gallia*, Xe supplément, Paris, 1975.
10. Fouille de C. Durand, 1886-1889.
11. H. Eristov, S. de Vaugirard, « Les peintures murales du 12 Rue de l'Abbé de l'Épée (Ve arr.). Les peintures murales de la cave 1 », *Cahiers de la Rotonde*, 15, 1994, p. 65-158 ; H. Eristov, « Les matériaux mixtes dans la peinture romaine : les coquillages », *Actes des séminaires de l'association française de peintures murales antiques*, 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres), *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 10, 1995, p. 17-21.

## L'historique des recherches en Armorique

Les premiers enduits à incrustations de coquillages sont mis au jour avec les premières grandes « fouilles » d'établissements antiques, localisés principalement à proximité des côtes. Dès 1834, les auteurs mentionnent ces étranges décors, en conservent généralement quelques fragments qui passent volontiers d'un cabinet de curiosités à un autre à la faveur de quelques échanges d'antiquités. Pour autant, ces premières découvertes ne s'accompagnent pas de véritables études et nombre d'entre elles sont aujourd'hui perdues. Ainsi, aucun échantillon du site de la *villa* de Kerfressec (56) n'est, à notre connaissance, conservé alors que l'auteur mentionnait près de 200 fragments découverts dans l'une des salles thermales. Rien n'a été récupéré, ni plus précisément décrit. À l'inverse, quelques décennies plus tard, entre 1874 et 1876, les fouilles que mène J. Miln à Carnac, Les Bosséno (56) paraissent bien plus rigoureuses. C'est une documentation abondante et souvent détaillée que nous laisse le chercheur[12]. Les fragments y sont précisément décrits, certains assez fidèlement reproduits et publiés en couleur et, surtout, l'auteur y propose déjà une tentative de restitution du décor assez fiable au regard des connaissances de l'époque. Ces découvertes sont ensuite régulièrement reprises dans divers articles de sociétés savantes, dans plusieurs travaux universitaires mais aussi dans des synthèses nationales comme, en 1913, dans l'inventaire d'A. Blanchet[13]. Plus tard, ces enduits à incrustations apparaissent dans le volume du *Recueil général des mosaïques de la Gaule Lyonnaise*[14] consacré à l'ouest de la province. J.-P. Darmon remarque déjà un certain particularisme des décors d'Armorique et, s'il les classe toujours avec les mosaïques, il note tout de même qu'« il ne s'agit pas ici d'*opus musivum*, ni non plus d'une simple fresque, mais d'une technique particulière inspirée des deux autres et mêlant l'usage de couleurs broyées et l'emploi de petits éléments juxtaposés non pas tesselles, mais coquillages de petite et moyenne dimensions ». Cependant, à chacune de ces mentions, les auteurs se sont souvent contentés d'un simple inventaire, sans étude poussée, bien souvent sans retourner aux fragments ni remettre en question certaines des propositions de leurs prédécesseurs. Ainsi, à partir de la première étude spécifique de R. Sanquer et Cl. Le Loch[15], l'hypothèse d'associer ces décors au plafond des salles froides des thermes devient la règle sans remise en cause. Si en 1975, ces auteurs raisonnaient sur un ensemble de sept points de découverte, nous obtenons à ce jour, au terme de notre propre recensement, 33 lots de proportion et de qualité variables.

## La répartition géographique des découvertes, les contextes et la chronologie

Le dernier recensement établi relève 31 décors différents provenant de 23 sites auxquels il faut ajouter deux ensembles dont l'origine est inconnue. Ils se répartissent sur les territoires des cités coriosolite, riedone, osisme et vénète (fig. 4). Une seule mention est connue chez les Diablintes et une autre chez les Namnètes, mais à proximité immédiate des territoires situés à l'ouest. Le report sur une carte pourrait donner l'impression générale d'une implantation privilégiée sur les côtes mais les paramètres de découverte doivent nuancer ce point de vue. En effet, s'il faut bien sûr prendre en compte l'attirance des Gallo-romains pour les espaces côtiers, il faut aussi intégrer celle des érudits et archéologues dont les recherches se sont longtemps concentrées sur les établissements côtiers dont l'emplacement était souvent révélé par l'érosion marine. S'il est tentant d'imaginer aussi que la proximité de la mer garantit une source de matière première abondante, les découvertes d'enduits incrustés sur des sites localisés dans les terres, à 40 ou 60 km des côtes, contrebalancent cette idée. Elles témoignent d'un transport et d'un commerce des coquilles par un circuit de diffusion sans doute bien établi. Villes

12. J. Miln, *Fouilles faites à Carnac (Les Bosséno) et le Mont-Saint-Michel*, Paris, 1913.

13. A. Blanchet, *Étude sur la décoration des édifices en Gaule romaine*, Paris, 1913.

14. J.-P. Darmon, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, Gaule II : Lyonnaise 5*, *Gallia*, X^e^ supplément, Paris, 1994.

15. R. Sanquer, Cl. Le Loch, « Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique – ou comment reconnaître un *frigidarium* ?», *Archéologie en Bretagne*, 6, Rennes, 1975, p. 13-21.

et campagnes sont approvisionnées en matériaux de décoration. En revanche, le commerce est régional et les 13 espèces identifiées sur les enduits sont toutes présentes sur les côtes du nord ouest de la Gaule à l'époque romaine et encore aujourd'hui. Il est donc certain que les ramasseurs œuvraient sur les grèves de la région.

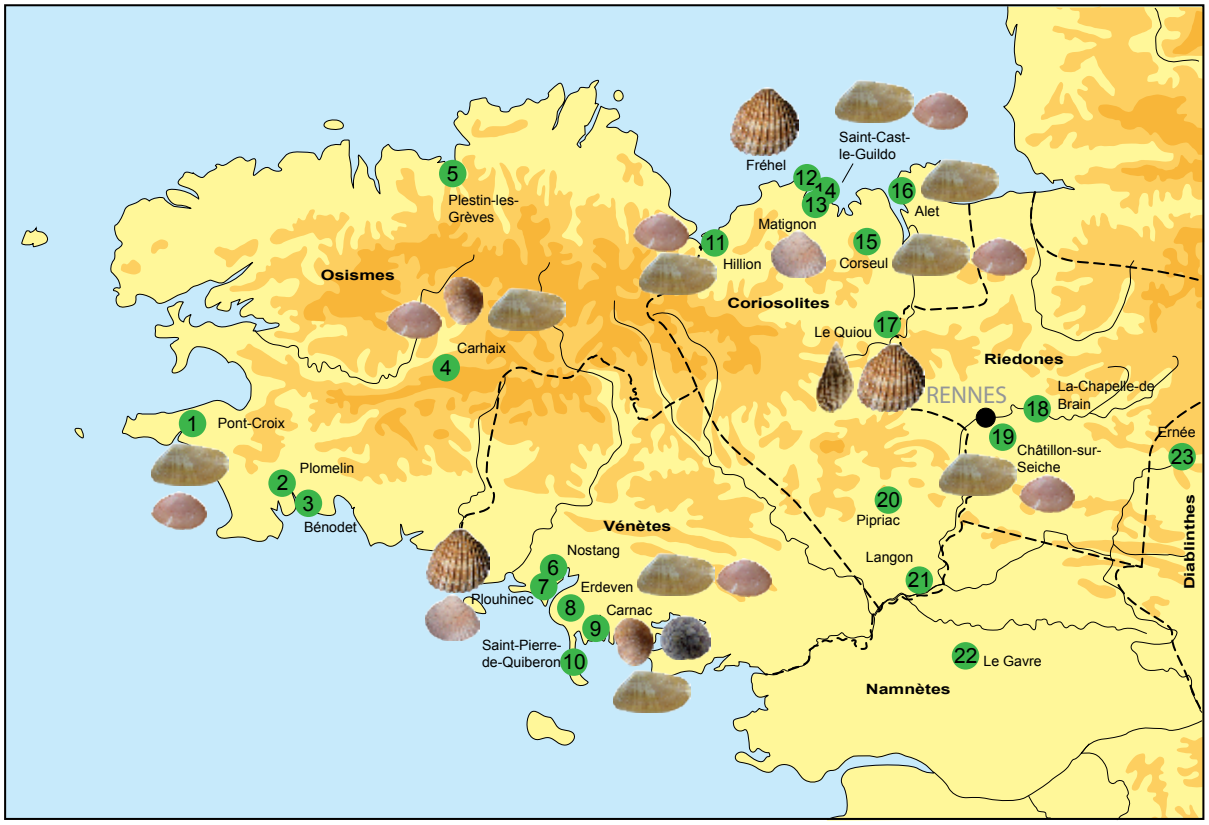


Fig. 4 : Carte de localisation des sites à décor à incrustations de coquillage avec mise en évidence des espèces utilisées (DAO S. Jean et C. Dupont).

Même si la qualité des sources disponibles est diverse selon l'époque de fouille, le degré d'attention portée à l'étude et la conservation ou non des fragments, la synthèse effectuée sur l'ensemble du lot permet de rattacher 9 ensembles à des zones urbaines (1 camp militaire, 1 établissement de thermes publics, 3 *insulae* et 4 sans précision) et 22 décors dans des contextes ruraux dont 16 issus de thermes privés. Ces décors se trouvent donc de manière privilégiée dans les thermes et balnéaires mais, contrairement à l'idée proposée jusqu'alors, ce type de contexte ne peut être considéré comme le cadre exclusif de cette pratique décorative. Les exemples plus récents confirment qu'elle peut également être employée dans des pièces d'habitat sans lien avec l'usage de l'eau. De même, l'étude de R. Sanquer et Cl. Le Loch avait érigé les enduits à incrustations de coquillages comme un moyen de reconnaître les *frigidaria*, la pratique étant, selon ces auteurs, exclusivement réservée aux plafonds de ces salles. Or, il apparaît aujourd'hui que cette thèse doit être invalidée puisqu'au moins 7 découvertes sont issues de salles tièdes ou chaudes.

Quant à la datation de ces décors, lorsque les données sont accessibles, il apparaît que la majorité des lots provient d'habitats dont l'occupation est assez tardive, postérieure à la fin du II$^{e}$ s. ap. J.-C. Les fouilles plus récentes les livrent dans des remblais de démolition de la fin du III$^{e}$ – IV$^{e}$ siècle après J.-C. Il faut donc, en toute logique, proposer une mode décorative initiée et diffusée localement au III$^{e}$ siècle de notre ère et plus largement dans la seconde moitié du siècle.

## Le groupe armoricain : des caractéristiques stylistiques

D'un point de vue stylistique, les décors à incrustations de coquilles connus dans l'Ouest présentent, hormis trois ensembles que nous évoquerons en dernier lieu, des caractéristiques communes permettant de définir les grandes lignes d'un style décoratif aux codes picturaux qui lui sont propres. Nous retiendrons désormais les termes de « style armoricain à incrustations de coquillages » pour évoquer les décors se rattachant à ce groupe cohérent stylistiquement, chronologiquement et géographiquement.

### *Vers une restitution des décors*

Si, nous l'avons vu, les découvertes qui entrent en compte dans notre corpus sont majoritairement anciennes, remontant parfois jusqu'au XIX^e^ siècle, peu d'entre elles ont donné lieu à des restitutions de décors. Il faut d'ailleurs souligner que, jusqu'à nos recherches, seul le décor de la *villa* des Bosséno à Carnac avait inspiré à son découvreur une tentative de reconstitution de la trame décorative. Or, c'est avec une remarquable précision que J. Miln propose, dès 1875, une série de planches offrant une restitution qui traduit une excellente lecture du décor, d'autant qu'il ne pouvait alors s'appuyer que sur bien peu de comparaisons en matière de peinture gallo-romaine. Nous verrons que notre étude n'a finalement apporté que quelques précisions et modifications minimes à la proposition de J. Miln. La trame générale est d'ores et déjà comprise. En revanche, un second décor du même site a été mal compris et peut être aujourd'hui restitué.

Nous avons également pu aboutir à une restitution d'ensemble pour le décor du site de Kervenennec en Pont-Croix (29). Ici, l'état de conservation très médiocre des peintures, par ailleurs très fragmentées, avait, semble-t-il, rebuté les chercheurs non spécialisés, peu habitués à ce type de mobilier et à ses méthodes d'analyse. Pourtant, les remontages existent et permettent de recomposer les plaques-clés qui livrent la trame générale du décor. Enfin, nous ne pouvons déduire des décors de Saint-Cast-le-Guildo et Hillion (22) que quelques enchaînements-clés qui laissent deviner la teneur globale de la composition sans toutefois permettre sa restitution. Les fragments de ces deux sites présentent une parfaite similitude de décor et de facture qui nous laisse envisager une possible erreur d'enregistrement ou un mélange dans les dépôts et musées où ils sont conservés. Il apparaît peu crédible que deux décors soient à ce point identiques en couleur, en motif, en couches et nature de mortier. Mais les sources les plus anciennes mentionnent bien la découverte d'enduits à incrustations de coquillages sur ces deux sites et la possibilité d'un mélange ne peut plus être tranchée pour associer le décor à l'un plutôt qu'à l'autre. Pour tous les autres sites recensés, les collections ne conservent que quelques fragments-échantillons qui autorisent des observations techniques et stylistiques, mais interdisent toute restitution d'ensemble. Sur les 30 lots rattachés au style armoricain, seuls trois permettent donc une restitution.

### *Des compositions à réseau*

Les trois restitutions accessibles livrent des compositions à réseau avec une trame qui peut être assez élaborée. À Carnac (56), le décor identifié par J. Miln offre une composition régulière d'octogones irréguliers adjacents par le grand côté et déterminant des carrés droits, avec effet de caissons (fig. 5). La bordure du champ à réseau est constituée d'une bande jaune incrustée de gros *Cardium* du genre *Acanthocardia*, mais elle demeure incomplète. Les octogones irréguliers sont encadrés de bandes à chevrons colorés avec un rythme de quatre couleurs successives (vert, rouge, bleu et jaune) (fig. 6). Ils sont encadrés en interne d'un octogone régulier marqué par une bande rouge ou bleue. Les premiers sont occupés par un disque inclus, à quatre sections colorées avec motif d'écailles. Les seconds accueillent une étoile inscrite à huit pointes. Des branches blanches dont la compartimentation est marquée au trait alternent avec des branches à compartiments colorés, toujours avec les mêmes couleurs et le même rythme (vert, rouge, bleu, jaune). Cette alternance donne un effet de relief à l'étoile (fig. 7). Les coquillages, des gastéropodes (*Gibbula* sp., *G. umbilicalis, Trochus magus, Littorina obtusata, L. littorea*

Fig. 5 : Restitution hypothétique du décor de plafond de la *villa* de Carnac, Les Bosséno (restitution, DAO : J. Boislève, DAO des fragments : S. Jean).

Fig. 6 : Fragment de Carnac, Les Bosséno, encadrement d'un octogone (Musée de Carnac, cliché J. Boislève).

Fig. 7 : Fragment de Carnac, Les Bosséno, élément du motif d'étoile (Musée de Carnac, cliché J. Boislève).

et *L. saxatilis*) et des donaces et tellines (*Donax* sp., *Macoma balthica* et *Tellina tenuis*) soulignent les lignes principales du motif et remplissent les différentes plages de couleur. Aux intersections de la trame oblique, des carrés concentriques sont marqués par des bandes vertes et rouges ou rouges et bleues séparées par des bandes blanches. Toutes sont toujours incrustées de rangs de donaces, de gibbules et d'autres gastéropodes. Au centre des carrés, un unique fragment conserve, à la surface, une masse d'enduit blanc avec l'empreinte des côtes de grosses coques *Acanthocardia* sp. Il faut restituer à cet endroit plusieurs coquillages (deux ou trois) collés à l'enduit par leur face dorsale[16].

Toujours à Carnac mais dans une pièce voisine, un second décor présente cette fois une composition losangée d'écailles adjacentes qui se répartissent en oblique et en rangs colorés de part et d'autre d'un axe central constitué d'une ligne d'ovales cernés de noir et chargés de deux donaces (fig. 8 et 8bis). L'œuvre est clairement celle d'un même atelier de sorte qu'on retrouve les mêmes enchaînements de quatre couleurs (jaune, vert, rouge et bleu) que sur le décor précédent. En revanche, hormis les donaces ornant les fuseaux, seuls des gastéropodes, dont des gibbules, servent au remplissage des différentes écailles colorées.

À Kervenennec en Pont-Croix (29), le réseau est une composition orthogonale de grands carrés et de petits compartiments rectangulaires (fig. 9). Les premiers, cernés d'une bande bleue, présentent un carré bleu sur la pointe, à angles rabattus concaves traités en jaune. Il se détache sur un fond rouge bordeaux présent dans les écoinçons. Au centre, un disque cerné d'une bande rouge accueillait un motif qui ne peut être restitué. Les compartiments rectangulaires qui constituent le quadrillage droit, accueillent deux triangles isocèles opposés par la pointe et séparés par un disque. Les triangles, à base convexe, sont jaunes cernés d'une bande bleue et le disque est vert, cerné d'une bande jaune. Ils se détachent sur un

16. Notons d'ailleurs que J. Miln les replace sur sa restitution, signe qu'il avait probablement pu en observer des exemples mieux conservés lors de la fouille.

fond blanc. Aux intersections du quadrillage, les triangles forment donc une étoile à quatre pointes autour d'un disque blanc chargé d'un carré rouge inscrit, renfermant lui-même un disque vert inclus. Les coquillages, principalement des donaces (*Donax* sp.) accompagnées de *Tellina* sp., de *Macoma balthica* et de *T. tenuis*, couvrent toutes les zones colorées (fig. 10). En revanche, les gastéropodes (*Littorina littorea, L. obtusata*) sont réservés aux disques verts. Comme à Carnac, la bordure du champ où se développe le réseau, est constituée d'une bande jaune, ici incrustée de rangs de donaces.

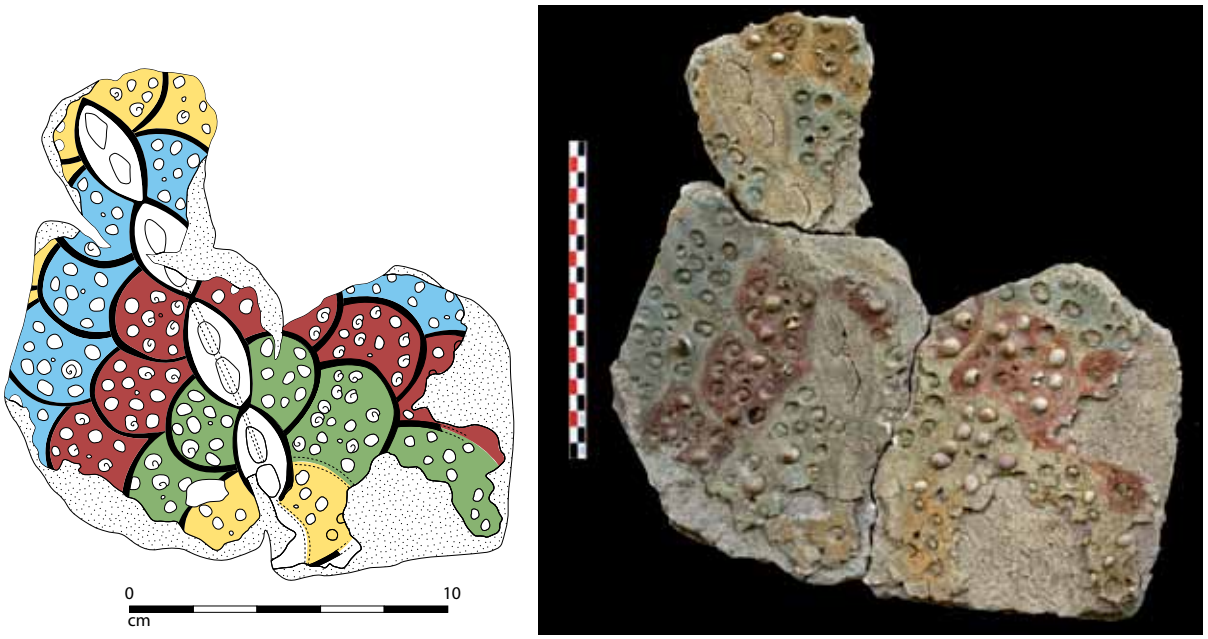


Fig. 8 : Fragment de Carnac, Les Bosséno, décor de la voûte à écailles imbriquées (Musée de Carnac, cliché J. Boislève, DAO S. Jean).

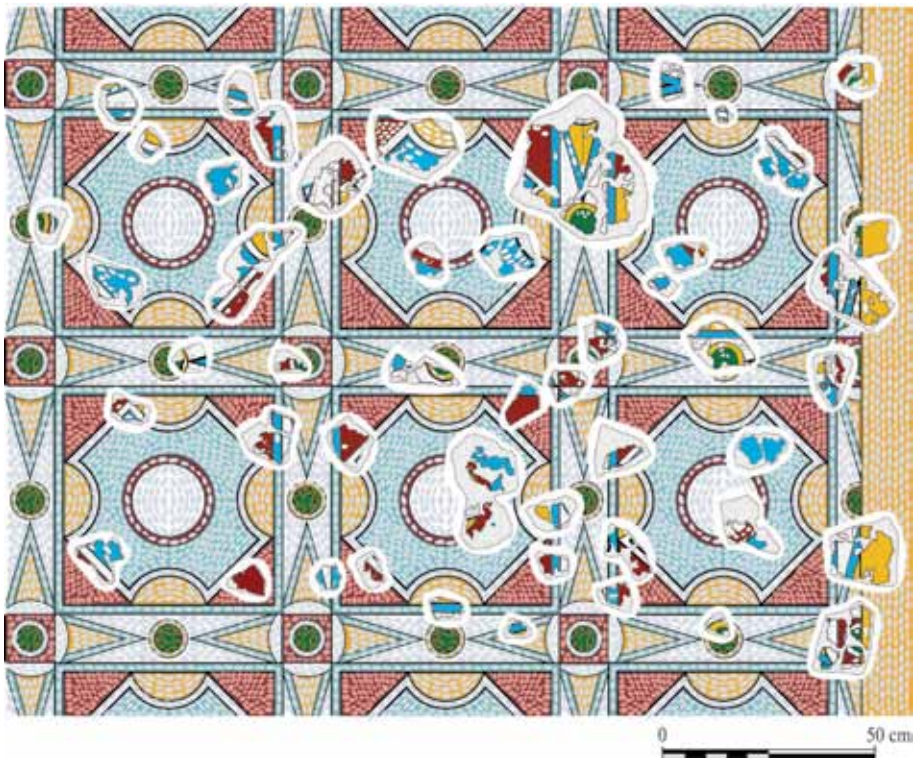


Fig. 9 : Restitution hypothétique du décor de voûte de la *villa* de Kervenennec (restitution, DAO et clichés : J. Boislève, DAO des fragments : S. Jean).

À Saint-Cast-le Guildo, ainsi qu'à Hillion, c'est la répétition de plusieurs sections identiques du décor qui laisse présager une trame régulière et donc une composition à réseau dont la nature exacte demeure toutefois incomplète. Certains enchaînements-clés manquent pour ne retenir qu'une seule possibilité (fig. 11).

Fig. 10 : Fragment du décor de voûte de la *villa* de Kervenennec (cliché J. Boislève).

Fig. 11 : Fragment du décor de Saint-Cast-le-Guildo (clichés J. Boislève et F. Labaune-Jean).

Sur tous les autres sites, les fragments trop peu nombreux ne livrent que des coquilles sur fond uni ou des bribes de motifs géométriques à partir desquels toute extrapolation est périlleuse. Toutefois, on peut émettre l'idée que les incrustations de coquilles accompagnent de façon privilégiée (voire même exclusivement ?) des décors faisant appel à des compositions à réseau.

***Des combinaisons chromatiques entre fonds du décor et coquilles***

On est frappé par la gamme chromatique employée sur ces décors. Elle est d'une part très limitée et d'autre part systématiquement la même. Ainsi, les artisans n'ont recours qu'à quatre couleurs, en plus du noir et du blanc. Presque tous les décors pour lesquels nous disposons de plusieurs fragments, emploient du bleu égyptien, du jaune, du vert et de l'ocre rouge (fig. 12). Certaines teintes peuvent, toutefois, comme à Saint-Cast-le-Guildo et Hillion (22), être déclinées en deux nuances, un jaune clair et un jaune foncé, ainsi qu'un bleu clair et un bleu foncé. Alors que d'autres types de décors peints de la même région et de la même époque livrent une palette bien plus large, ce spectre chromatique très restreint doit répondre à une forme de codification qui constitue une des caractéristiques de ce style armoricain. Nous n'identifions, pour l'instant, aucune symbolique particulière à ces choix ni aucune origine stylistique qui expliquerait une si faible diversité.

Les coquillages que l'on incruste sur ces fonds colorés ne sont pas non plus choisis au hasard. La sélection semble répondre, là aussi, à des codes précis qui nous permettent de mieux définir les caractéristiques propres à ce groupe. Ecartons d'emblée une idée reçue qui voit dans la saturation des fonds colorés, une volonté de faire ressortir davantage les coquillages dont la blancheur contrasterait fortement avec la vivacité chromatique du support. C'est, en effet, ne pas tenir compte de la perte d'une information fondamentale que l'étude malacofaunique seule compense : la coloration des coquilles. Après la détermination précise des espèces, nous pouvons restituer à chaque coquille sa couleur perdue sur la base de comparaisons avec des référentiels actuels (fig. 13). Il apparaît, alors, très nettement que la palette des coquillages joue un rôle important dans le décor et que l'artisan compose avec eux comme avec les tesselles d'une mosaïque. Le rapport entre les coquilles et le fond coloré sur lequel elles sont appliquées devient évident : l'artisan les associe. Ainsi, à chaque zone colorée, correspond souvent un type de coquillage bien déterminé, comme en témoignent, par exemple, les vestiges du décor d'Hillion et de Saint-Cast-le-Guildo (22). Les *Tellina tenuis*, de teinte rosée, sont toujours associées avec des fonds rouges (fig. 10, 11, 14, 20 et 21). Sur les fonds bleus (fig. 14), se trouvent plutôt des donaces de teinte blanche à violacée (fig. 15) alors que celles tirant plus sur le jaune accompagnent les fonds de même couleur (fig. 16). Sur plusieurs autres sites (Pont-Croix, Corseul, Carhaix), les petits gastéropodes de la famille des Littorinidae *(Littorina obtusata)*, de teinte verte à jaune, sont appliqués sur les fonds verts (fig. 17). À Carnac, ces codes sont légèrement différents mais l'ensemble montre également un choix précis des espèces en fonction des zones du décor. Contrairement aux autres sites, les tellines et donaces sont plutôt réservées aux lignes principales, aux bandes blanches et aux bandes d'encadrement des octogones, tandis que les littorines, pourtant de plus petite taille, servent davantage au remplissage des plages colorées. On notera qu'aux fonds bleus, sont associées des gibbules aux teintes violettes. La forme des coquilles importe donc autant que leur couleur.

La manière dont elles sont appliquées dans l'enduit présente plusieurs possibilités qui offrent à l'artisan des rendus différents pour un même matériau. À Carnac, les gastéropodes sont enfoncés face ventrale dans l'enduit, offrant ainsi au regard leur test coloré. Partout ailleurs, les mêmes coquillages sont, en revanche, posés face dorsale contre l'enduit, laissant visible l'ouverture (fig. 18). C'est le cas, par exemple, à Carhaix (29), Corseul (22) et Pont-Croix (29). Le rendu est évidemment tout autre ; le second mode crée un contraste beaucoup plus fort, jouant davantage de la lumière, avec un point sombre au niveau de l'ouverture. Pour les donaces et tellines, le sens de pose est toujours le même, mais c'est sur l'espacement entre les coquillages que les choix de l'artiste peuvent différer. À Carnac, ils sont particulièrement espacés, laissant une place considérable aux fonds colorés. À l'inverse, à Châtillon-

sur-Seiche (35), les donaces sont très imbriquées, au point même de parfois se superposer. Le fond n'est presque plus visible et les coquillages tiennent bien un rôle de remplissage.

Fig. 12 : Fragment du musée de Corseul présentant les quatre couleurs canoniques des décors de ce type (cliché J. Boislève).

Fig. 13 : Référentiel actuel des coquillages identifiés sur les décors d'Armorique romaine (clichés et DAO C. Dupont).

14

Fig. 14 : *Tellina tenuis* sur fond rouge et empreintes plus allongées de *Donax* sp. sur fond bleu de Saint-Cast-Le-Guildo (cliché et DAO C. Dupont).

Fig. 15 : Donace violacée sur fond bleu de Saint-Cast-Le-Guildo (cliché C. Dupont).

Fig. 16 : Donace jaune sur fond de même couleur Corseul, Pont-Brûlé (cliché C. Dupont).

Fig. 17 : Gastéropodes sur fond vert, Corseul, Pont-Brûlé (cliché J. Boislève).

15

16

17

Fig. 18 : Gastéropodes enfoncés face dorsale dans l'enduit. Fragment de provenance indéterminée conservé au musée de Quimper (cliché J. Boislève).

La nature même des coquillages employés constitue une autre caractéristique stylistique. L'étude malacaufonique détermine l'utilisation de 13 espèces différentes. Parmi elles, la donace *donax* sp. est très majoritairement utilisée. On la trouve souvent accompagnée de *Tellina tenuis* et de *Macoma balthica* qui sont des espèces très proches dans leur forme. Ainsi, ces trois espèces représentent plus de 80 % des coquilles identifiées sur tous les sites, hormis ceux de Carnac (56), du Quiou et Corseul (Champ Mulon) (22), de Plouhinec (Mané-Véchen) (56). À Carnac, les donaces sont bien présentes, mais le décor intègre aussi de très nombreux gastéropodes, de sorte que le pourcentage de donaces est faible dans cet ensemble. Les sites de Plouhinec (Mané-Véchen), de Corseul (Champ-Mulon) et du Quiou se démarquent par une absence totale de donaces, mais nous verrons que bien d'autres caractères les différencient, empêchant de les associer au type armoricain. La présence des donaces signe donc une particularité régionale puisque nous n'en retrouvons, jusqu'à présent, sur aucun autre décor à incrustations de coquillages connu en Gaule. Pourtant la présence de ces coquilles sur les côtes autres que bretonnes est avérée à l'époque romaine, comme c'est toujours le cas aujourd'hui. Leur sélection relève donc bien d'un choix stylistique et n'est pas liée à de simples questions de disponibilité de la ressource. L'emploi des donaces peut donc aussi être retenu comme un marqueur stylistique des décors de type armoricain.

### *Les cernes noirs et l'usage du stuc*

D'autres spécificités contribuent à définir le style. Ainsi, la plupart des décors a recours à des jeux de traits ou de filets noirs qui cernent et séparent les différentes plages colorées. Ils cloisonnent chaque zone, soulignent fortement les formes géométriques et renforcent la visibilité de la trame qui constitue le réseau en soulignant ses lignes directrices. Ces traits noirs créent aussi un contraste saisissant avec les fonds saturés en les faisant ressortir davantage. Les décors de Carhaix (fig. 19), d'Erdeven, d'Hillion, de Saint-Cast-le-Guildo ou encore de Pont-Croix utilisent largement ce procédé, mais il faut rappeler ici qu'un mouvement stylistique similaire est observé sur plusieurs décors muraux à imitation d'*opus sectile*. Il s'agit d'un groupe actuellement constitué de moins d'une dizaine de décors, qui se caractérise par un registre à imitation de plaques complexes. Les cernes noirs contribuent là aussi à souligner les lignes principales du motif géométrique, souvent assez élaboré et qui juxtapose des zones très colorées imitant des marbres chatoyants. On le voit ainsi sur les décors de Lisieux, d'Arnouville ou encore sur deux ensembles récemment étudiés à Carhaix [17] sur un site où des enduits à incrustations ont aussi été

17. J. Boislève, F. Labaune-Jean, « Quelques peintures murales romaines et autres éléments décoratifs à Carhaix-*Vorgium* (Finistère) », *Aremorica*, 4, 2010.

mis au jour. Ces peintures à imitation d'*opus sectile* à registre complexe sont datées de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s. ap. J.-C.

Le stuc constitue également un point commun à une partie des décors. Il est associé aux coquillages sur une dizaine de sites. Malheureusement, il s'agit d'ensembles non restituables et la perception trop limitée de ces éléments empêche de comprendre leur place dans le décor et le motif qu'ils définissent. Il s'agit toujours de reliefs plutôt légers, parfois seulement de quelques millimètres, qui paraissent plutôt mettre en évidence une forme géométrique par rapport au fond dont elle se détache. À Hillion et Saint-Cast-le-Guildo, par exemple, une surépaisseur de quelques millimètres isole nettement plusieurs bandes et des formes indéterminées (fig. 20). Des décrochements similaires sont visibles sur les décors de Carhaix, de Carnac, d'Erdeven ou de Corseul. Au lieu-dit « Kernoven »[18], le stuc est utilisé différemment (fig. 21). Il s'agit d'une sorte de serpentin blanc en relief d'environ 1 cm, qui se détache sur le fond rouge incrusté de tellines (*Tellina* sp.). Il constitue probablement un motif autre qu'une simple forme géométrique. Il en va sûrement de même à Châtillon-sur-Seiche (35) où des éléments stuqués et figurés paraissent associés à des fonds à incrustations de coquillages[19] (fig. 22).

Fig. 19 : Fragments du décor de Carhaix, rue du Docteur Menguy. Les cernes noirs sont très présents (clichés J. Boislève et F. Labaune-Jean).

Fig. 20 : Fragments de Saint-Cast-Le-Guildo présentant un léger relief (cliché J. Boislève).

18. R. Sanquer, Cl. Le Loch, « Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique – ou comment reconnaître un frigidarium ? », *Archéologie en Bretagne*, 6, Rennes, 1975, p. 13-21.
19. Nos recherches se sont concentrées sur les enduits à incrustations mais l'étude de l'ensemble des peintures et stucs de ce site reste à mener.

Fig. 21 : Éléments de stuc sur les fragments de « Kernoven » (Musée de Rennes, cliché J. Boislève).

Fig. 22 : Stucs de Châtillon-sur-Seiche (Musée de Rennes, cliché J. Boislève).

## Une matière première symbole des profondeurs ?

Les coquilles composant les décors se différencient des fruits de mer consommés durant l'Antiquité. En effet, les tests des coquillages présents dans les repas de la vie quotidienne ne sont pas recyclés pour être utilisés en tant que matière première dans la confection des décors. Cette opposition entre la coquille, matériau de construction et le coquillage, ressource alimentaire, peut être soulignée à différents niveaux. Plusieurs des grands bivalves utilisés (*Acanthocardia echinata, A. tuberculata et Glycymeris glycymeris*) vivent sous le niveau de la mer. Ils n'ont pas été pêchés vivants avec des techniques telles que le dragage. Plusieurs indices nous montrent, en effet, que ces coquilles ont été ramassées sur la grève, échouées et dépourvues de la chair de l'animal : présence de faunes marines fixées sur la face interne des valves, perforations naturelles d'origine marine ou animale sur l'intégralité de l'épaisseur du test, cassures et polis liés au ressac de la mer (fig. 23 et 24). Certains des gastéropodes utilisés sont trop petits (inférieurs à 10 mm) pour avoir été consommés, comme les gibbules et les littorines obtuses

(fig. 6 et 17). Leur consommation n'est d'ailleurs attestée sur aucun site archéologique, quelle que soit la période chronologique prise en compte. Comme pour les bivalves de gros gabarit peuplant les fonds marins, ces petits gastéropodes présentent de nombreux stigmates qui indiquent qu'ils ont été ramassés échoués sur la grève (fig. 23). Le cas de la donace mérite d'être souligné. C'est un bivalve qui est consommé de nos jours sur certaines plages de Vendée et de Méditerranée. Tandis que ce coquillage est particulièrement prisé dans ces aires géographiques pour son goût « fin », il semble totalement boudé par les populations actuelles du nord ouest de la France. Cette absence de consommation de la donace en Armorique semble se vérifier aussi durant l'Antiquité, puisqu'à notre connaissance, aucun site archéologique n'a livré ce bivalve en dépotoirs. Ce résultat demande à être confirmé par la systématisation des analyses malacofauniques en contextes gallo-romains. Quoiqu'il en soit, la présence de nombreux stigmates sur les coquilles de donace témoigne bien que ce bivalve n'a pas été mangé avant de composer les décors, puisqu'il était déjà mort lors de sa collecte (fig. 23). Le cas des coques *Cerastoderma edule* utilisées à Plouhinec (Mané-Véchen) (56) présente un scénario différent. Bien que ce bivalve soit des plus prisés en Gaule, il n'entre pas dans la composition des déchets alimentaires de cette *villa* côtière (information A. Provost). A Plouhinec (Mané-Véchen), le *C. edule* semble avoir été considéré comme

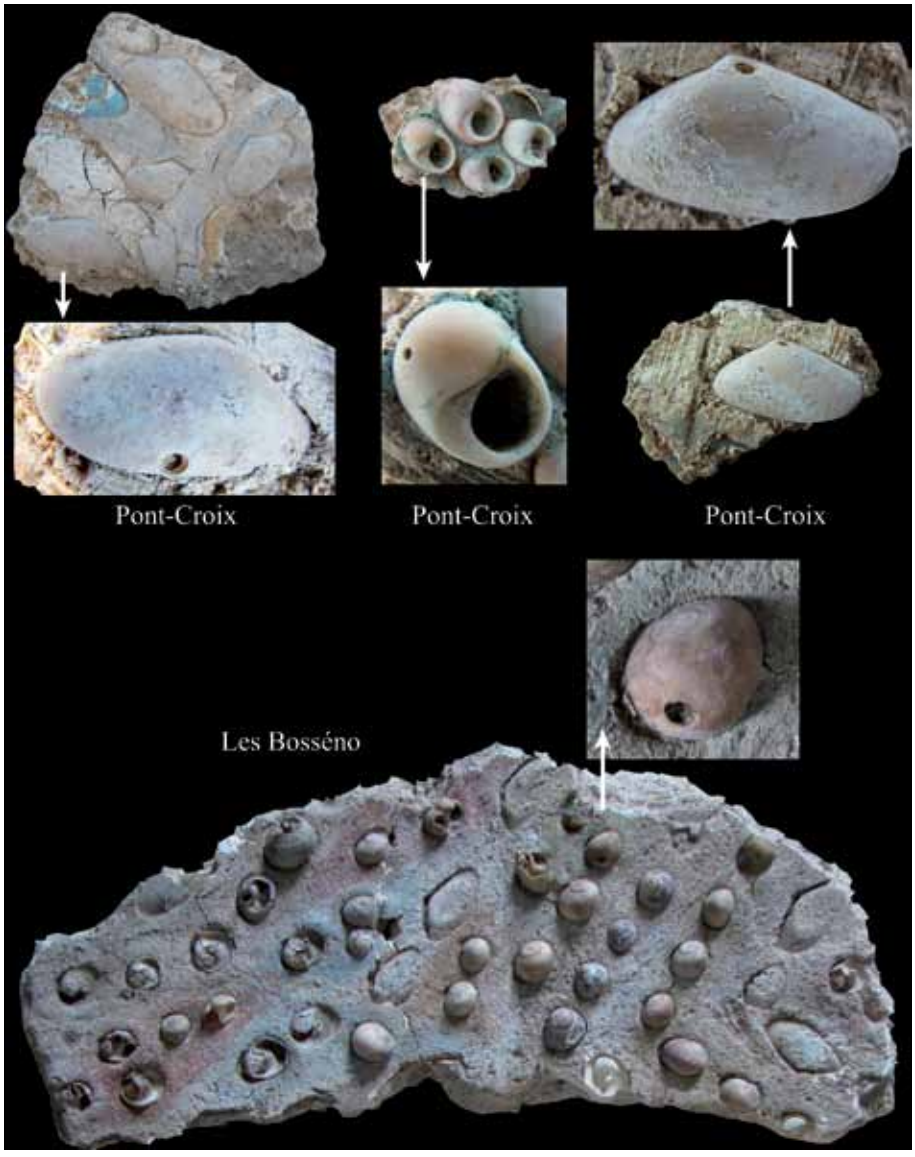


Fig. 23 : Perforations naturelles (clichés et DAO C. Dupont).

un élément de décoration et non pas comme un aliment. Cette opposition entre aliment et matériau de construction souligne le fait que l'acquisition de ces coquilles et coquillages correspond à deux activités bien distinctes. Pour confectionner les décors, la forme et les gabarits des tests semblent avoir motivé les ramasseurs de matière première. Plusieurs observations montrent que l'attention de l'artisan s'est focalisée sur le rendu général du décor, plus que sur une sélection très stricte des coquilles sur la grève. Ainsi, un petit caillou de quartz roulé de forme ovale est venu remplacer une littorine obtuse dans les décors de Carnac (56). Bien que certaines coquilles aient été cassées, elles ont, tout de même, été incorporées dans le décor. Plus d'un centimètre peut séparer la plus petite coquille de la plus grande pour une même espèce utilisée sur un décor. Le ramassage des coquilles sur la côte était cependant minutieux car, contrairement aux coquillages consommés qui sont la plupart du temps supérieurs à 20 mm, les coquilles composant les décors sont parfois inférieures à 10 mm. L'aspect minutieux de la sélection de ces coquilles sur la côte, la présence de coquillages inaccessibles vivants et la rareté de l'utilisation de coquilles qui côtoient les activités de la vie quotidienne de ces populations gallo-romaines nous amènent vers un monde abyssal qu'affectionne tout particulièrement la mythologie romaine.

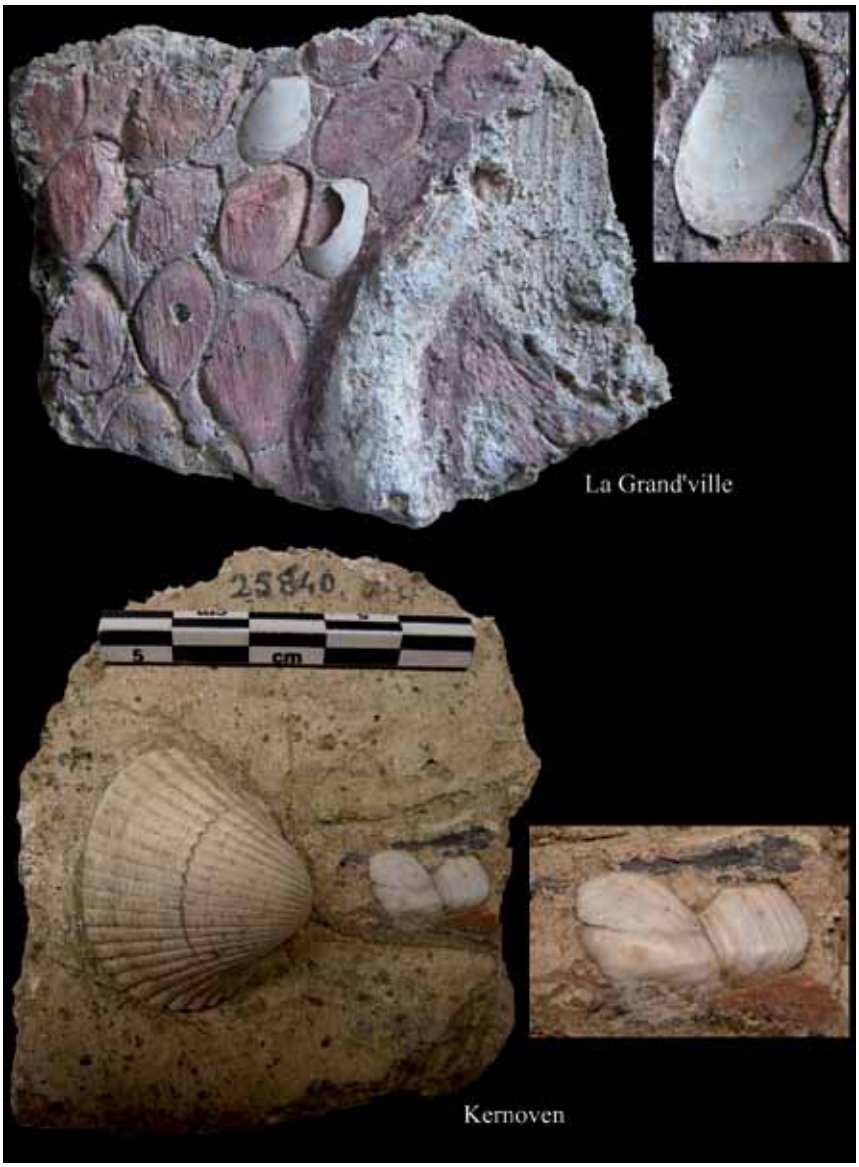


Fig. 24 : Les empreintes des *Tellina tenuis* montrent que les coquilles étaient cassées lors de leur inclusion dans les décors (clichés et DAO C. Dupont).

### Les caractéristiques techniques

Plusieurs aspects techniques peuvent également être notés sur ces enduits. L'observation des mortiers, lorsque le support est toutefois intégralement conservé, révèle à plusieurs reprises, une couche de préparation constituée d'un mortier de tuileau. Sa présence doit certainement être mise en relation avec le contexte thermal d'où provient une bonne partie de ces décors. Les couches suivantes, dites de transition, sont faites d'un mortier sableux tout à fait commun, sans inclusion ou élément particulier. Enfin, la couche d'épiderme, un mortier blanc très homogène et riche en chaux, se caractérise par une épaisseur souvent conséquente par rapport à celle des enduits peints plus « classiques ». En effet, pour un des ensembles, elle atteint jusqu'à 1,2 cm d'épaisseur, ce qui est considérable. Cette remarque s'explique sans doute par la nécessité d'y enfoncer des coquillages parfois assez profondément. Toutefois, la couleur des fonds est toujours posée avant l'incrustation des coquilles et la peinture est donc bien réalisée à fresque. Pour les espèces les plus bombées (coques communes *Cerastoderma edule* et bucardes *Acanthocardia* sp.), offrant un bord mince et donc une surface de pose restreinte, l'artisan peut augmenter l'adhérence par l'ajout d'une pâte dont il remplit préalablement l'intérieur de la coquille. Il s'agit toujours d'un mortier très fin, à la fois dense, léger et homogène qui sert ainsi de colle.

Vu la relative complexité des décors mis en évidence, les décorateurs s'aident aussi d'une multitude de repères et tracés préparatoires qui guident leur geste et posent la trame géométrique. Nombre d'entre eux est visible. Il s'agit souvent de tracés incisés, réalisés à la pointe sèche ou au compas, permettant ainsi de reporter les mesures d'un élément ou de marquer les angles des compartiments. Le centre des cercles est marqué d'un trou qui correspond à la pointe du compas dont la deuxième branche pouvait porter directement le pinceau. Les décors les plus complets de Carnac et de Pont-Croix livrent une multitude d'exemples de ces repères. En outre, à la faveur du décollement fréquent de la couche d'épiderme, des tracés peints sont apparus sur plusieurs décors. Rien d'étonnant en soi, si ce n'est, qu'ils étaient donc peints sur la dernière couche de transition et ensuite recouverts par la couche d'épiderme. Étant donné l'épaisseur de cette dernière, il semble impossible que ces tracés soient encore visibles en surface. Ces traits noirs, correspondant généralement aux grandes lignes du décor, constituent sans doute un essai préalable, visant à caler la trame et ainsi à en adapter les dimensions à la surface à peindre. Mais il pourrait également s'agir de repères plutôt liés au découpage du chantier de mise en œuvre et permettant le raccord entre les zones successivement enduites. En effet, outre le travail de peinture qui doit se faire à fresque, l'incrustation des coquillages nécessite également de travailler sur un enduit encore très malléable et donc particulièrement frais. Or il faut noter qu'au temps de pose de la couche d'épiderme, à celui de son lissage et à celui de la peinture du motif, voire parfois à celui de la formation des stucs, s'ajoute le temps de pose un à un des coquillages, délai que l'on suppose assez long. Le chantier doit donc être particulièrement découpé et les surfaces successivement enduites assez restreintes.

Comme souvent, le revers des enduits conserve l'empreinte du support sur lequel ils étaient appliqués et apporte des indices précieux pour comprendre leur place dans l'architecture. Si, en Gaule, les compositions à réseau trouvent une place privilégiée sur les voûtes et les plafonds, notamment à partir de la fin du II^e^ s., elles sont aussi connues sur les parois des pièces. Or, ce sont justement ces empreintes visibles au revers qui permettent de confirmer que les peintures à incrustations se trouvent, dans plusieurs cas, en couvrement de pièces. À Carnac, l'un des deux décors présente des empreintes de baguettes rondes caractéristiques du système d'accrochage sur des plafonds. Les solives sont recouvertes de fagots de roseaux ou de baguettes de bois offrant ainsi une surface suffisamment rugueuse pour y fixer un enduit. À Kerfressec en Sainte-Hélène (56), l'abbé Millon[20] mentionne sans hésitation des empreintes de lattis de bois au revers de fragments aujourd'hui disparus. Il s'agit d'un système à peu près équivalent au précédent, mais où les fagots sont remplacés par des lattes de bois enchevêtrées sur

20. Abbé Millon, « La *villa* gallo-romaine de Kerfressec », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, XXVI, Rennes, 1897, p. 267-272.

la structure. Pour le second décor de Carnac (56), tout comme pour celui de Pont-Croix (29), c'est la courbure évidente des fragments qui invite à les replacer en voûte. Enfin, aux Sables-d'Or en Fréhel (22), la conservation des enduits muraux, sans coquillage, impose de restituer le décor à incrustations sur la seule place restante : le couvrement de la pièce. Pour tous les autres sites, les enduits ne conservent plus leur revers, ou les traces n'y sont pas conservées ou encore pas assez caractéristiques pour être identifiées. Nous ne pouvons donc pas prouver leur situation en plafond, mais il semble bien que ces décors sont principalement, sinon exclusivement, réservés à l'ornementation des voûtes et des plafonds.

### Les exceptions qui confirment la règle

Les contours de ce style armoricain à incrustations de coquillages étant définis, il apparaît que trois des sites de notre corpus n'y trouvent pas place. Il s'agit notamment des deux découvertes les plus récentes, point de départ à nos recherches. Si ces décors ne peuvent être considérés comme stylistiquement proches du groupe régional, leur étude renforce notre propos en permettant de mieux en définir les caractéristiques propres. Par ailleurs, ils permettent d'écarter certaines hypothèses jusqu'alors avancées pour expliquer ce particularisme. En effet, les décors de Plouhinec (Mané-Véchen), du Quiou et de Corseul (Champ Mulon) se rattachent plutôt aux décors d'*opus musivum* tel que nous en connaissons d'autres exemples en Gaule ou même directement en Italie.

Au Quiou (22)[21], deux fragments révèlent un décor particulier où les coquillages couvrent toute la surface, ne laissant apparent aucun espace du fond (fig. 25). La peinture en est totalement absente. Sur le premier fragment, des nasses (*Nassarius reticulatus*) sont enfoncées profondément dans l'enduit par leur face dorsale. Disposées en rangs serrés, elles créent une surface irrégulière. Sur le second fragment, des bucardes (*Acanthocardia* sp.) sont également enfoncées par leur face dorsale et disposées en quinconce tandis qu'une boulette de bleu égyptien rehausse l'espace en écoinçon entre les trois coquilles conservées. Le décor peut être daté du I^er^ s. ap. J.-C. et est, en tout cas, assurément détruit au cours du II^e^ s. Il se rattache clairement à l'*opus musivum* connu en Italie et en Gaule à la même époque. Ce seul décor prouve que la diffusion du style italien touchant toute la Gaule est bien sûr parvenue jusqu'aux élites d'Armorique et ce, dès le I^er^ siècle de notre ère. Si peu d'exemples sont connus, ce premier cas suffit à écarter l'idée d'une région aux confins de l'empire, qui n'aurait pas bénéficié des mêmes contacts que d'autres parties de la province.

À Corseul (22), sur le site du Champ-Mulon, le décor est plus étonnant mais se rattache pourtant bien, dans sa prétention, à l'*opus musivum*. Il s'agit, en fait, d'une imitation partielle de ce procédé puisque l'artisan a cherché à donner en peinture l'illusion d'une mosaïque (fig. 26). Après avoir peint le motif, il a dessiné un quadrillage régulier, au trait noir ou brun, évoquant les contours des différentes tesselles. En bordure de ce champ faussement mosaïqué, on retrouve une bande où sont disposés de gros *Cardium* bien réels. On cherche ici clairement à imiter des décors similaires à ceux évoqués à Quarré-les-Tombes ou Champvert (cf. *supra*). L'ensemble n'est pas précisément daté, mais nécessairement postérieur à une phase de réaménagement située dans le courant du II^e^ s. ap. J.-C. Cet ensemble, bien que très particulier par son aspect illusionniste, confirme que le style italien est plus largement développé en Gaule au II^e^ siècle. En Armorique, comme ailleurs, le motif mosaïqué et polychrome gagne du terrain et les coquillages ne sont plus limités qu'à un rôle d'encadrement.

Enfin, à Plouhinec Mané-Véchen[22], l'emploi des coquillages semble signer l'aboutissement des évolutions du style issu d'Italie. Les coquillages incrustés sont présents dans deux pièces. Dans la première, vaste salle d'apparat chauffée par hypocauste (pièce BF), ils sont associés, en décor mural, à des

21. F. Labaune-Jean, A. Le Merrer, « Un nouvel ensemble décoratif de la *villa* du Quiou (Côtes-d'Armor, France) », *Aremorica*, 4, 2011, p. 1-19.

22. J. Boislève, S. Groetembril, « Mané-Véchen et la tendance sévérienne en Gaule », actes du colloque AIPMA d'Éphèse, à paraître courant 2013.

stucs figurés[23] dont ils constituent vraisemblablement l'encadrement. Dans la seconde pièce (R), les coquillages trouvent place sur les arrêtes saillantes de l'arc d'ouverture d'une exèdre et sur celles de deux niches latérales à couvrement en plein cintre (fig. 27). Les coquillages employés sont uniquement des coques communes (*Cerastoderma edule*) et des gros *Cardium* (*Acanthocardia tuberculata*) disposés en rang continu sur les deux faces de l'angle et soulignés de peinture rouge ou verte. Le procédé se situe donc bien dans la droite ligne des usages italiens du Ier siècle, où les coquillages bordaient les deux faces des angles saillants de l'architecture. Toutefois, si les décors de Plouhinec Mané-Véchen conservent la mémoire du rôle des coquillages, ils se sont complètement émancipés des associations traditionnelles de ce matériau. En effet si, dans la salle BF, on peut considérer qu'avec le stuc, ils demeurent associés à d'autres éléments, ce n'est plus du tout le cas dans la salle R où ils sont totalement isolés au sein d'un décor peint, daté de la toute fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

Fig. 25 : Fragments de la *villa* du Quiou (cliché F. Labaune-Jean).

Fig. 26 : Décor à imitation d'*opus musivum* de Corseul, Le Champ Mulon (cliché J. Boislève).

23. J. Boislève, *La villa de Mané-Véchen en Plouhinec (Morbihan), étude des stucs de la salle BF*, rapport d'étude, Soissons, CEPMR, 2 volumes, 2009, 158 p. ; J. Boislève, « Mané-Véchen, dorures et stucs d'une *villa* maritime », *Archéologia*, 475, mars 2010, p. 35-49.

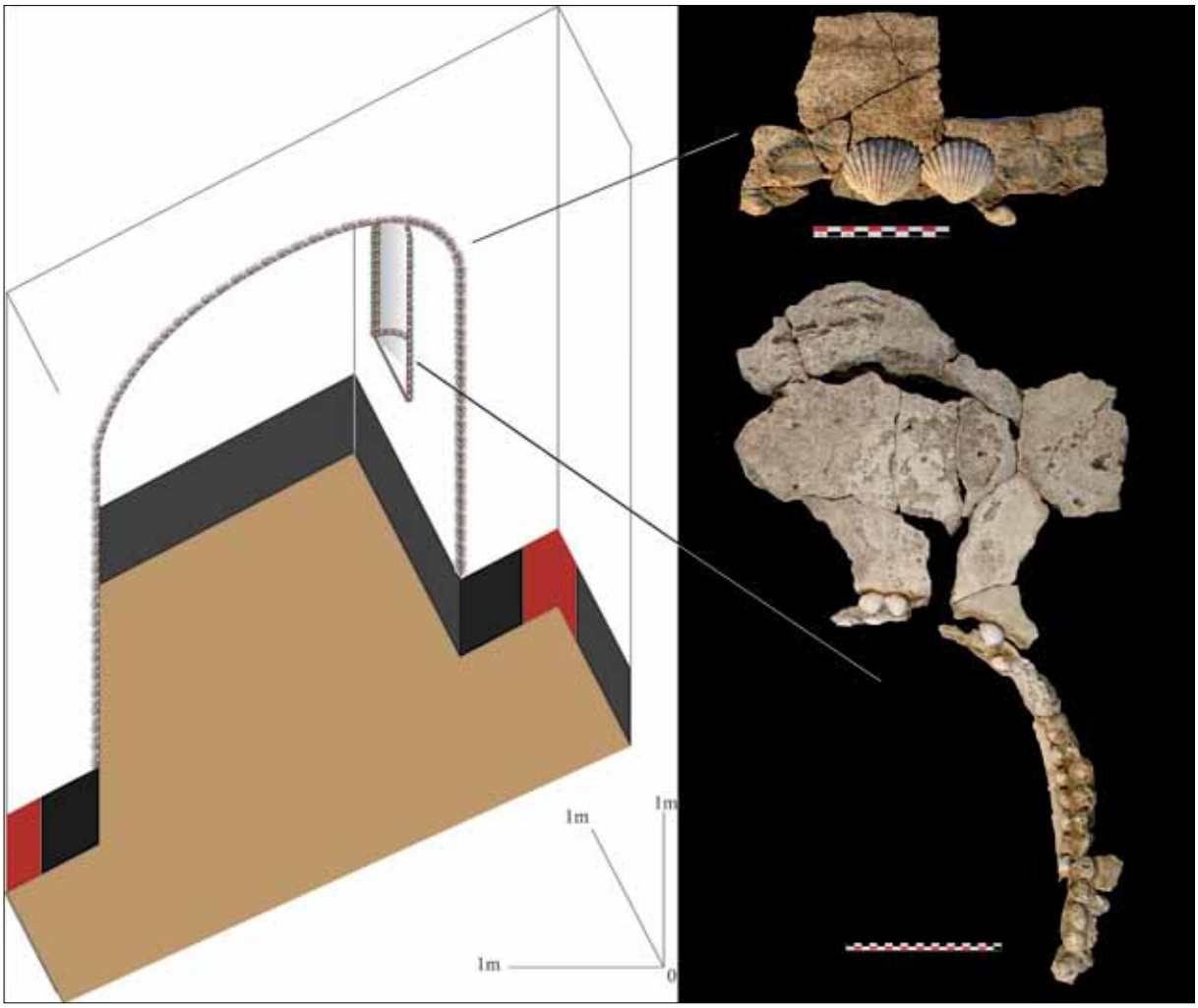


Fig. 27 : Restitution de l'exèdre de la salle R à Mané-Véchen (cliché et DAO J. Boislève).

## Conclusion

Preuve est donc faite que l'Armorique romaine a bien connaissance de l'*opus musivum* tel qu'il fût développé en Italie et diffusé dans les provinces. Ces trois derniers décors se rattachent à cette filiation permettent même de suivre l'évolution de ce style jusqu'au III^e^ siècle. Ils interdisent de considérer les ensembles de style armoricain comme l'expression d'un mouvement qui aurait profité de l'isolement d'un territoire aux confins de l'Empire, ne bénéficiant pas des influences stylistiques apportées par lui. Cette idée avait parfois été avancée pour expliquer ce particularisme[24]. Bien qu'ayant connaissance du style italien, les artisans locaux vont davantage mettre à profit une ressource facilement disponible sur le littoral et créer ainsi un style dont aucune trace n'est, pour l'instant, connue ailleurs que dans les cités armoricaines et leur proximité immédiate. C'est bien une voie stylistique complètement parallèle qui se développe ici. Elle ne remplace pas celle de la filiation directe avec le modèle italien, mais semble tout de même connaître un engouement beaucoup plus marqué au plan régional. Des incrustations de coquillages où les donaces sont très présentes, posées de manière à laisser une place importante à la

24. J.-P. Darmon, « Le décor privé : mosaïques et peintures murales en Armorique », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Regard sur l'Armorique romaine*, 105, Rennes, 1998, p. 87-105.

peinture des fonds, avec un motif aux remplissages jaunes, verts, bleus et rouges, souvent cernés de noirs, associant parfois des éléments de stuc et trouvant place de façon privilégiée en plafond ou en voûte : telles sont donc les caractéristiques stylistiques de ces décors armoricains. Ils paraissent bien constituer une mode strictement régionale, présente sur tout le territoire armoricain, aussi bien en ville qu'en campagne, sur le littoral comme dans les terres, mais toujours dans les demeures les plus riches où elle n'est pas exclusivement réservée aux thermes, même si ce contexte architectural semble privilégié. Ce style original, local mais loin de toute tradition indigène, se développe au III^e^ siècle et témoigne de l'émancipation des artisans – et sans doute des commanditaires – par rapport au style venu d'Italie avec lequel s'établit malgré tout une assez lointaine filiation même si les codes en sont totalement réinterprétés et réinventés.